



L'AFIS

VOUS PROPOSE LA FORMATION DPC

DÉPISTAGE ET ORIENTATION DES VICTIMES DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Samedi 26 novembre 2022 de 8h30 à 17h30 - En présentiel

Référence ANDPC :

85042200013 - Session n°2

Intervenant :

M. ROUSSEL Laurent, Psychologue à Bras Panon

Lieu de formation :

Hôtel le BELLEPIERRE à St Denis

CONTENU & OBJECTIFS

Les violences intrafamiliales sont un problème majeur de santé publique

En 2020, en France, on dénombre 125 victimes de morts violentes au sein du couple. Il s'agit du chiffre le plus bas enregistré depuis le début de l'étude décès annuelle en 2006.

- ▶ 102 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire en 2020, contre 146 en 2019.
- ▶ 23 hommes ont été tués par leur partenaire ou ex-partenaire.
- ▶ 14 enfants ont été tués par l'un de leurs parents dans un contexte de violence au sein du couple.

La violence intrafamiliale concerne tous les âges de la vie et tous les milieux sociaux et culturels.

La grande majorité des victimes de violences intra familiales ne déposent pas plainte et ne parlent pas de leurs difficultés.

Le rôle des professionnels de santé dans le dépistage de ces violences est primordial et nécessite une écoute attentive et une recherche systématique des signes d'alerte. Cela concerne tous les professionnels de santé qui reçoivent les personnes de façon individuelle et qui laisse donc la place à un échange propice au dévoilement. Les professionnels recevant des enfants suivis pour des troubles du développement ou des troubles psycho affectifs doivent être particulièrement attentifs.

Les faits de violences s'aggravant et s'accéléralent presque toujours avec le temps, il est essentiel d'assurer un repérage le plus précoce possible et de savoir orienter les victimes vers la bonne prise en charge.

Les objectifs pédagogiques :

- ▶ Objectif 1 : Définir les violences intrafamiliales
- ▶ Objectif 2 : Savoir rechercher et repérer les signes d'alertes
- ▶ Objectif 3 : Connaître la législation sur les violences intrafamiliales
- ▶ Objectif 4 : Connaître les dispositifs d'accueil et de protection des victimes
- ▶ Objectif 5 : Savoir orienter les victimes pour une bonne prise en charge



L'AFIS

VOUS PROPOSE LA FORMATION DPC



PRÉ-REQUIS :

Maîtriser la langue française (Écrit & parlé)



PUBLIC VISÉ :

Toute personne majeure



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Nous invitons les personnes en situation de handicap qui ont besoin d'une adaptation technique, matériel ou pédagogique à contacter la référente handicap de l'AFIS



MÉTHODES MOBILISÉES :

Formation en présentiel - Échanges interactifs - Ateliers interactifs



MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Pré et post tests - Questionnaire individuel d'évaluation à chaud



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Mail d'inscription - Durée de la formation : 7 heures - Tarif : 250 euros à défaut d'une prise en charge par l'Agence Nationale du DPC - **Date limite d'inscription 12 novembre**



CONTACT :

M^{me} Billaud Isabelle au **0262 26 98 91** - aformationisante@gmail.com



INSCRIPTION VIA MON DPC :

obligatoire en ligne pour les biologistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues, médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes et sage-femmes en cliquant sur : <https://www.mondpc.fr>



INDICATEURS ANTÉRIEURS

AUCUN : 1^{ère} FORMATION